



Le Bréviaire arabe de l'amour

Traduit de l'arabe et présenté
par Mohamed Lasly

AHMED IBN SOULEIMÂN

LE BRÉVIAIRE ARABE
DE L'AMOUR

*Traduit de l'arabe et présenté
par Mohamed Lasly*



*Éditions
Philippe Picquier*



Collection dirigée
par Jacques Cotin

*Quand ils se découvrirent nus, ils pénétrèrent dans le Pavillon.
Là, curieux, leurs corps déclinèrent les figures de l'amour.*

© 1998, Editions Philippe Picquier
pour la traduction en langue française et l'appareil critique

© 2002, Editions Philippe Picquier
pour l'édition de poche
Mas de Vert
B.P. 150
13631 Arles cedex

En couverture : Jean Lecomte du Noüy, *L'esclave blanche*, 1888
© Cliché A. Guillard – Ville de Nantes – Musée des Beaux-Arts

Conception graphique : Picquier & Protière

ISBN : 2-87730-607-0
ISSN : 1251-6007

TABLE

Introduction.....	9
Avertissement	37

LE BRÉVIAIRE ARABE DE L'AMOUR

Préface de l'auteur	45
---------------------------	----

POUR QUE LE VIEILLARD RETROUVE SA JEUNESSE

CHAPITRE I. DE LA BEAUTÉ DES FEMMES ET DE CE QUI LA QUALIFIE.....	53
CHAPITRE II. DES SIGNES PHYSIOGNOMONIQUES CARACTÉRISTIQUES DE LA VOLUPTÉ ET DE LEUR ABSENCE CHEZ CERTAINES FEMMES ...	58
CHAPITRE III. DES REMÈDES POUR LA PEAU ET LE BON TEINT.....	69
CHAPITRE IV. DE CERTAINS REMÈDES POUR LE SOIN DES CHEVEUX	70
CHAPITRE V. DE CERTAINS REMÈDES POUR UNE DENTITION SAINTE ET UNE BONNE HALEINE.....	71
CHAPITRE VI. DES REMÈDES QUI RENDENT LE CORPS PLANTUREUX....	71
CHAPITRE VII. DU FARD ET DU HENNÉ	72
CHAPITRE VIII. DES PARFUMS	73
CHAPITRE IX. DE CERTAINS REMÈDES QUI RENFORCENT LE COL DE L'UTÉRUS.....	74
CHAPITRE X. DES REMÈDES QUI PERMETTENT DE MAINTENIR DROIT LE COL DE L'UTÉRUS	75
CHAPITRE XI. DES REMÈDES QUI FORTIFIENT CERTAINES SÉCRÉTIONS DES FEMMES ET SOULAGENT LE DOS	75

CHAPITRE XII. DE CERTAINS REMÈDES QUI EXACERBENT LE SAPHISME ..	76
CHAPITRE XIII. DE CERTAINS REMÈDES QUI RENDENT ÉTROIT LE SEXES DES FEMMES	76
CHAPITRE XIV. DE CERTAINS REMÈDES QUI PARFUMENT LE SEXE DES FEMMES.....	77
CHAPITRE XV. DE CERTAINS REMÈDES QUI RENDENT LES FEMMES FOLLES DE DÉSIR	77
CHAPITRE XVI. DE CERTAINS REMÈDES QUI EMPÊCHENT LA REPOUSSE DES POILS CHEZ LES FILLES IMPUBÈRES	78
CHAPITRE XVII. DE CERTAINS REMÈDES QUI CONTRARIENT LA REPOUSSE DES POILS	78
CHAPITRE XVIII. DES POSTURES OU DES DIFFÉRENTES FAÇONS DE SE CONJOINDRE ET DE CE QUI SUSCITE LE DÉSIR ET ÉVEILLE LES SENS	79
CHAPITRE XIX. DE LA RUSE	92
CHAPITRE XX. DES CONTES	107
CHAPITRE XXI. DE LA SODOMIE DES FEMMES	137
CHAPITRE XXII. DE LA PASSION DES FEMMES POUR LE COÏT	156
CHAPITRE XXIII. DES MOMENTS PROPICES AU COÏT	186
CHAPITRE XXIV. DE CE QUE LES FEMMES AIMENT CHEZ LES HOMMES ...	189
CHAPITRE XXV. DE L'ENTREMISE ET DES ÉMISSAIRES	192
CHAPITRE XXVI. DES RÈGLES DANS L'ART DE COÏTER.....	194
CHAPITRE XXVII. DU CONCILE AMOUREUX, DES BAISERS ET DE CERTAINES AUTRES CHOSES	198
CHAPITRE XXVIII. DES INSTINCTS DES FEMMES.....	204
CHAPITRE XXIX. DE L'USAGE DU COÏT	207
CHAPITRE XXX. DES CHOSES ENIVRANTES.....	209

A P P E N D I C E

DE LA VIGUEUR DANS LE COÏT

CHAPITRE I. DE LA COMPLEXION DE L'URÈTRE	213
CHAPITRE II. DE LA COMPLEXION DES GONADES	216
CHAPITRE III. DE LA DÉNOMINATION DES MAUX CAUSÉS PAR L'ABUS SEXUEL	219
CHAPITRE IV. DE LA PRÉVENTION DES MAUX DUS À L'ABUS SEXUEL...	224
CHAPITRE V. DE CE QUI EST NÉCESSAIRE APRÈS L'ACTE SEXUEL	228

CHAPITRE VI. DES BIENFAITS DU COÏT	230
CHAPITRE VII. DE CERTAINS MOMENTS PROPICES ET D'AUTRES NÉFASTES AU COÏT	233
CHAPITRE VIII. DE CE QU'IL FAUT SAVOIR POUR CONFECTIONNER DES REMÈDES	236
CHAPITRE IX. DES NOMS DE REMÈDES APHRODISIAQUES ET D'AUTRES...	240
CHAPITRE X. DE CERTAINS REMÈDES APHRODISIAQUES	240
CHAPITRE XI. DES ONGUENTS	241
CHAPITRE XII. DES ONCTIONS	243
CHAPITRE XIII. DES CATAPLASMES	243
CHAPITRE XIV. DES POUDRES	244
CHAPITRE XV. DES CONFITURES	245
CHAPITRE XVI. DES MOUTURES	246
CHAPITRE XVII. DES LAVEMENTS	246
CHAPITRE XVIII. DES SUPPOSITOIRES	247
CHAPITRE XIX. DES PÂTES	247
CHAPITRE XX. DES GOMMES OU DE CERTAINES PRÉPARATIONS À MÂCHER	248
CHAPITRE XXI. DES SENTEURS	249
CHAPITRE XXII. DE CERTAINS REPAS COMPOSÉS	249
CHAPITRE XXIII. DE CE QUI DIMINUE LA VIGUEUR DANS LE COÏT	250
CHAPITRE XXIV. DE CE QUI ALLONGE ET REND ÉPAIS LE PÉNIS	253
CHAPITRE XXV. DE CERTAINS REMÈDES QUI RENDENT LE COÏT IRRÉSISTIBLE	253
CHAPITRE XXVI. DES REMÈDES QUI FAVORISENT LA FÉCONDITÉ	254
CHAPITRE XXVII. DE CERTAINS REMÈDES QUI EMPÊCHENT LA GROSSESSE	255
CHAPITRE XXVIII. DE CERTAINES PARTICULARITÉS QUI RENFORCENT LA VIGUEUR DANS LE COÏT	257
CHAPITRE XXIX. DE L'ÉCRITURE DES NOMS FAVORISANT LA VIGUEUR OU DES TALISMANS	258
CHAPITRE XXX. DE CE QUI DIFFÉRENCIE LES HOMMES DANS LA PASSION	258
 Répertoire	 263



INTRODUCTION

Il en va peut-être de certains livres comme de certains hommes, que le temps engloutit. Rédigé à la demande expresse et officielle d'un sultan, Sélim I^{er}, cet ouvrage dont la fortune fut immense n'est plus aujourd'hui « autorisé ». Anathématisé, excommunié, déclaré illicite, le monde arabo-musulman contemporain répugne de s'identifier à l'image que cette œuvre donne d'un « moment » de sa pratique sexuelle. Mais toute image rejetée finit par se réfugier aux bords d'une société. Désigné comme pervers, ce petit livre « jaune¹ » se retrouve vendu *sous le manteau*, il enlève le voile qui recouvre actuellement d'une façon si contraignante les corps dans la société islamique. Il met à nu. Or toute nudité promet quelque part, dans l'imaginaire, un paradis. Il fut un temps où l'Arabie était dite heureuse, avant que la Loi et ses servants – aussi bien au plan des Etats qu'au plan familial – ne métamorphosent le dogme révélé, le pervertissant en tabous et en interdits pour mater le trop violent désir.

1. La littérature populaire (contes, légendes, livres de médecine, etc.) – celle qui se vend généralement dans les souks et les bazars – est le plus souvent imprimée sur du papier de couleur jaune.

Ce n'était pas le cas à l'époque où ce livre fut rédigé, dans la première moitié du XVI^e siècle. Son auteur, Ahmed Ibn Souleimân¹, est de haute lignée. Sa famille appartient en effet à la caste des émirs* ottomans. On n'est assuré ni de la date exacte (vers 1468 de notre ère ?) ni du lieu précis de sa naissance (Andrinople, Amasya, Dimatika ?). L'année 1533 ou 1534 est tenue pour la date officielle de sa mort. Professeur et *cadi** – c'est-à-dire juge – militaire, le couronnement de sa carrière est atteint quand Soliman le Magnifique le nomme grand mufti* ou « Cheikh de l'Islam », la plus haute dignité religieuse de l'empire.

Comme beaucoup de lettrés à son époque, Ibn Souleimân n'était pas seulement un grand connaisseur en sciences religieuses, comme en témoignent ses nombreux écrits sur l'exégèse du Coran et ses annotations des hadiths*. Son savoir, au confluent des civilisations arabe, turque et persane et de leurs langues respectives, embrasse aussi bien la jurisprudence coranique que la médecine, la littérature – tout particulièrement la poésie – que l'histoire. Curieux de tout, écrivant sur tout, s'il est d'abord reconnu par ses contemporains pour la faveur que lui témoigneront les sultans qu'il servira, c'est par ses écrits qu'il passera à la postérité.

Cet ouvrage² n'est cependant pas sans poser un réel problème d'attribution. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans un domaine qui relève de l'érudition. On peut cependant résumer la question de la façon suivante : ce

1. Auquel il faut ajouter son nom « officiel », Ibn Kamal Pacha, qui le réfère directement à sa *lignée*, en l'occurrence à son grand-père.

2. Dont le titre exact, traduit quelque peu littéralement, est le suivant : *Retour du cheikh à sa jeunesse pour la vigueur et le coït*.

« Bréviaire arabe de l'amour » est aujourd'hui tenu pour l'œuvre d'Ahmed Ibn Souleimân. C'est sous son nom que ce texte est publié. Il n'est cependant pas impossible qu'Ibn Souleimân se soit inspiré d'un ouvrage antérieur, qu'il n'aurait fait que traduire de l'arabe en langue turque, en l'adaptant ou en le complétant sur quelques points. En se fondant probablement sur certains manuscrits¹, un ancien catalogue de livres arabes², le *Kashf ad-Donoun* (« Pour lever les doutes ») et Brockelmann, dans sa gigantesque *Geschichte der Arabischen litteratur*, proposent Tifâchî * (1184-1253), auteur d'un traité fort érotique, *Les Délices des cœurs*. D'autres pensent que la paternité de cette œuvre pourrait revenir au prolifique Souyouthî * (1445-1505), qui est quasiment contemporain d'Ibn Souleimân.

La question se pose peut-être différemment si on sort des catégories occidentales et tout particulièrement de l'idée qu'un livre est la « propriété » et le « produit » d'un auteur³. En effet, les lettrés arabes ont très vite écrit des livres à partir de morceaux d'autres livres, provenant d'écrivains différents, en empruntant sans vergogne et en recopiant parfois des chapitres entiers pour constituer une œuvre qui, à leurs yeux, était nouvelle – quand bien même elle était faite d'emprunts – parce que les éléments en étaient disposés – arrangés – d'une autre façon. Attribuer, c'est reconnaître une filiation ou – pour le dire autrement – c'est déterminer qu'un livre appartient à un univers proche d'un écrivain reconnu auquel, faute d'attribution certaine, on l'annexe. Quoi qu'il en

1. Sur toute cette question, voir l'Avant-propos, p. 37.

2. Dont l'auteur est Çelebi Moustapha Ibn Abdallah, qui meurt vers 1657.

3. Voir plus bas, p. 15, ce qu'il est dit de l'*adab*.

soit, les critiques arabes qui ont travaillé sur la sexualité en Islam ne mettent pas en doute l'attribution de cette œuvre à Ibn Souleimân, au moins comme « traducteur-arrangeur » d'une œuvre perdue. Il est d'autre part vraisemblable que des livres ont inspiré – aidé – Ibn Souleimân. On en peut citer au moins deux : le *Guide de l'Eveillé pour la fréquentation du bien-aimé* d'Ibn Foulaïta * mort en 1331, qualifié de véritable *Kâma Sûtra* arabe par Malek Chebel ¹ et l'ouvrage de Cheikh Nefzâouï, *Le Jardin parfumé* ², composé vraisemblablement entre 1410 et 1434, fort proche, et par la manière et par la structure, de ce « Bréviaire arabe de l'amour ».

*

Cette œuvre est en réalité fondée sur une défaillance, et la défaillance d'un prince, le sultan * Sélim I^{er}, que son âge déclinant affecte – si l'on peut dire – d'une sexualité qui périclité. Il n'était pas promis au pouvoir, mais avec l'aide des janissaires il s'en empara par la force, destituant son père pour se proclamer sultan en 1512. L'histoire l'a surnommé le Cruel. Usant de méthodes radicales (il élimina ses frères et ses neveux pour régner sans partage), ses conquêtes considérables inquiétèrent l'Occident : soumettant la Perse, le Kurdistan, la Syrie, l'Egypte, il obtint même l'allégeance du chérif * de la Mekke et soumit le maître d'Alger, l'ancien corsaire Kheiraddine, plus connu sous le nom de

1. Voir Malek Chebel, « Le corps en Islam » dans *Le Corps tabou*, Babel, Internationale de l'imaginaire, nouvelle série, n° 8, p. 51.

2. Editions Philippe Picquier, 1999, repris en Picquier poche, n° 180.

Barberousse. Sollicité, Ibn Souleimân va devoir s'évertuer à produire un livre pour ce maître intraitable qui permettra à ce dernier de « recouvrer une seconde jeunesse » : des mots, en somme pour produire un simulacre qui sera un remède pour lutter contre l'impitoyable temps et ce qu'il défait en l'homme. On devine que l'auteur a mesuré qu'un simple livre – tout érotique qu'il le construirait – n'y suffirait pas. Aussi rameute-t-il non seulement la science érudite de son époque, particulièrement l'art médical, mais également ce qui appartient aux pratiques, les recettes (de bonnes femmes) comme les contes et les récits propres à « représenter » le désir en acte. Il s'inscrit aussi dans une tradition arabe qui a pour nom la « théologie * de l'amour ». Inaugurée par Ibn Dâoud *, c'est autour de ce dernier que l'amour, abandonnant son enveloppe spirituelle, se mettra au service de l'ardent désir, l'« amour courtois* ». Du X^e au XV^e siècle, c'est ainsi une bonne vingtaine d'auteurs qui utiliseront les mots qui « caractérisaient » jusqu'alors l'amour divin pour dire l'amour des corps. Cheikh Nefzâouî et Ibn Souleimân en sont probablement les derniers représentants. On peut s'interroger sur la disparition de cette littérature. Indéniablement, le déclin des sociétés arabo-musulmanes est déjà en œuvre depuis longtemps. L'invasion mongole au XIII^e siècle sonne le glas du califat abbasside* qui n'existe plus que théoriquement. La conquête de la Sicile par les Normands, la fin du royaume d'Andalousie et l'extinction du dernier royaume de Grenade en 1492 vont restreindre les frontières de l'Islam. Plusieurs dynasties, qui se combattent, se partagent les dépouilles d'un empire morcelé, quand bien même l'Islam progresse ailleurs, en Anatolie, dans l'Inde du Nord et en Afrique. Il y a peut-être une autre

raison : l'Europe au XV^e et au XVI^e siècle est devenue redoutable par sa puissance commerciale. Gênes et Venise concurrencent violemment la production textile des villes islamiques ; les rois d'Espagne et du Portugal règnent en maîtres sur la péninsule ibérique, constituant une menace perpétuelle pour l'ensemble du Maghreb. Il n'est pas impossible que cette Europe triomphant sur le plan économique promeuve aussi un modèle de l'amour considéré comme dissolu par le monde islamique et qu'elle n'ait en définitive fini par jouer un rôle de censure – par rejet des mœurs « à l'occidentale » – dans les relations et les pratiques sexuelles du monde musulman. Un empire menacé durcit ses lois et régleme ses codes moraux. C'est peut-être la raison qui explique que l'œuvre érotique d'Ibn Souleimân voie le jour dans une région où l'Islam est en pleine expansion, la Turquie actuelle. Une nouvelle dynastie turque, les Ottomans, se donne les moyens de sa puissance et s'empare de cette poche de la chrétienté qu'était restée Constantinople à l'extrême bord de l'Occident. Prise en 1453, la ville change de nom et s'appellera désormais Istanbul. En un siècle, l'empire turc devient la plus grande puissance de l'Asie et le rival des puissances chrétiennes. Or, c'est à l'époque de la mainmise ottomane sur tout le bassin méditerranéen que vivait Ibn Souleimân, qui – parce que la culture islamique a atteint son sommet – pouvait encore croire cet empire éternel. Cela donne aux mots qui sont produits en de tels temps une liberté de ton qui ne se retrouve pas dans des civilisations qui se défont ou se perdent.

*

Ce livre, au premier abord, peut dérouter un lecteur occidental. Tout en effet y semble fait de pièces et de morceaux, sans logique apparente, recettes et contes s'y entremêlant, truffés de préceptes et de mises en garde. Si la première partie de l'ouvrage tente d'élaborer une « physique » des sexes et fournit les remèdes appropriés pour les conserver en bon état de fonctionnement, la seconde partie qui constitue le cœur de l'ouvrage n'hésite pas à insérer des recettes au milieu de considérations sur les diverses positions pour faire l'amour ou dans des récits qui rapportent de hauts faits sexuels et à procurer, parce qu'il le faut encore, les remèdes adéquats. En réalité, cette œuvre appartient à un genre littéraire inconnu en Occident, l'*adab**. « La première définition générale du mot peut être donnée par la formule de règles pour une conduite, que celle-ci concerne tel ou tel secteur de la vie personnelle ou sociale, l'art de vivre en général, les comportements du cœur comme, enfin, ceux de l'esprit. [...] Ainsi naît, autour des thèmes des conduites humaines, une littérature de pur agrément qui, tablant sur le mélange du sérieux et du plaisant, le transforme [...] en une fin en soi¹. » Du coup, le genre fait feu de tout bois et digère tout ce qu'il trouve. « On pourrait dire, note encore A. Miquel, que l'esprit qu'il a mis à la mode consiste à mettre un peu de tout dans tout². » Aussi l'*adîb**, l'auteur d'un *adab*, sera-t-il éminent s'il est un compilateur hors pair, comme si sa qualité principale n'était pas tant de trouver que de retrouver, procédant ensuite à un tri pour

1. André Miquel, *La Littérature arabe*, PUF, Que sais-je ?, p. 66 et 68.

2. *Ibid.*, p. 70.

réarranger ses trouvailles. Il met à *profit*. Destiné au prince, cet ouvrage a aussi l'intention d'être « utile » à ses contemporains, comme l'expose explicitement l'auteur dans sa préface. Mais ici, et parce que le terrain même à son époque est miné, Ibn Souleimân s'entoure de précautions oratoires, quand bien même, pris par son sujet, il lui arrive de les oublier quelques chapitres plus loin, au risque de se contredire. On mesure aussi, chemin faisant, que la commande était probablement impérieuse et, parfois, dans la hâte de parvenir à chef, la composition en souffre. Mais le sujet même – quand, avec qui et surtout comment faire l'amour – finit par donner à l'ensemble une certaine cohérence. Comme le revendique l'auteur dans sa préface, ce livre a bien pour objet « l'heureuse conjonction ». Tout lui sera bon, selon le genre retenu, pour parvenir à en définir le mode le plus efficace, aussi bien la science médicale de l'époque que les emprunts faits aux œuvres antérieures qui rapportent une part archaïque d'oralité, celle d'un Age d'or des corps.

*

La partie médicale se présente comme une espèce de résumé d'une médication fort élaborée et assez complexe, qui fournit un tableau synoptique du savoir spécifique de la matière traitée à l'époque où la médecine « parle d'un lieu obscur où se combinent assemblages de racines, d'écorces, de fleurs, de miels et de sirops¹ ». On peut sourire devant ces recettes médicales – qui sont en réalité souvent d'origine populaire et qui apprennent

1. Râzî, *Guide du médecin nomade*, Actes Sud, p. 28.

« Comment cuisiner le coït¹ », mais on les retrouve aujourd'hui encore dans des livres contemporains². Très certainement, dès qu'il s'agit des *aphrodisia*, ces pratiques traversent les temps et transmigrent d'une civilisation à d'autres. Comme le fait Cheikh Nafzâouï, l'auteur tente de « combiner », et de façon étonnante, tous les ingrédients qui vont permettre de « cuire » le coït, au point même que, parfois, la mixture fait penser à une potion magique.

Toutefois, conscient que son sujet ne peut se soutenir s'il ne traite que de la seule sexualité, l'auteur procède à une approche systématique (le corps, les organes sexuels, les remèdes), puisant au fin fonds de l'épistémè classique du monde arabe, elle-même nourrie de la science grecque. Ils sont en effet légion ceux qui trônent à côté du maître ar-Râzî*, le Rhazès des Latins : Hippocrate, Galien* et quelques compilateurs gréco-byzantins tel Oribase* – qui fut le médecin de Julien l'Apostat – dont l'*Encyclopédie de l'art médical* avec les *Pandectes médicales* d'Ahrun, un prêtre alexandrin contemporain de Paul d'Egine (qui vivait au VII^e siècle), contribuèrent à édifier la médecine arabe. On sent aussi des influences perses et même indiennes qui transparaissent en filigrane. L'auteur ne choisit pas : il puise, tous étant requis pour contribuer au dessein de l'ouvrage : fournir un remède à l'impuissance. En somme, retrouver, comme le paradis, un désir perdu.

1. L'expression, qui est heureuse, est d'Abdelkebir Khatibi, dans *La Blessure du nom propre*, « La Rhétorique du coït », Denoël, 1986, p. 156.

2. Voir, par exemple, Dr Erick Dietrich et Dr Patrice Cudicio, *Harmonie et sexualité du couple, Guide pratique de la vie amoureuse*, TF1 Editions, 1992.

Quant à la « physique » proprement dite, Ibn Souleimân se fonde essentiellement sur Aristote * ou, du moins, sur les œuvres qu'on attribuait alors à celui-ci. Il s'approche du secret du corps par les quatre humeurs * fondamentales. Sa méthode est multiforme : descriptive, anatomique, taxinomique et clinique. Si le corps est fait d'humeurs, c'est qu'il est pris dans un engrenage où interfèrent l'hérédité, la spécificité des tempéraments, les façons de se nourrir et les maladies accidentelles ou chroniques. Pour ne pas rater l'essentiel – comment guérir l'impuissance –, il faut donc d'abord s'attacher à rétablir le bien-être général du corps. Celui-ci est en effet sans cesse menacé de déséquilibre. Le mal, c'est d'abord cette rupture d'un équilibre premier qui grippe toute la machinerie et, principalement, son fonctionnement érotique.

Ainsi le lecteur chemine dans un monde étrange, comme s'il était à l'intérieur même de son propre corps, identifié à son appareil génital. On lui décrira les bienfaits mais aussi les méfaits du coït et on le gratifiera, pour retrouver sa vigueur perdue, d'une vaste pharmacopée et de conseils judicieux qui lui redonneront accès au paradis, c'est-à-dire au monde des corps.

*

Le morceau principal de l'ouvrage, celui qui constitue dans l'édition originale la seconde partie, crée une rupture avec la première. Il fallait d'abord redonner un corps à l'homme – que menace inéluctablement la marche d'un temps qui le dégrade – pour en refaire un être capable de désir. C'est dans cette tranche du livre que l'auteur va se découvrir. Le prince, qui exige, l'autorise en quelque sorte à « outrepasser » la censure

imposée par la Loi. Il fait sienne la demande de l'autre, même s'il soupçonne qu'elle est impossible à satisfaire. Il dira donc l'exultation du corps, la joie que procure l'amour, parcourant le chemin des histoires, ramassant les « dits » épars et les contes licencieux. Quête du désir, pour obtenir le plaisir. Si l'aventure reste dans le jeu scripturaire qui va la manifester, bordée par la parole divine, elle sera cependant authentifiée – comme le veut le genre – par la citation. Compiler certes, mais pour actualiser, faire revenir dans un nouveau lieu – ce livre – des corps épris. Encore convient-il de faire coexister deux discours : le religieux, celui de la parole divine et cet autre qui fait parler la luxure.

L'auteur « sait que l'islam originel n'a jamais enfermé le corps dans l'interdit du péché [car] de toutes les religions, c'est certainement la plus sexualisée¹ ». Le Coran n'affirme-t-il pas que « l'amour des voluptés tirées des femmes [...] éblouit les hommes² » et Mahomet, à une femme qui lui demandait en quoi consistaient les droits du mari, répond : « Une femme ne doit jamais se refuser à son mari, fût-ce sur le bât d'un chameau. » Si le chrétien perd au paradis son sexe, en revanche – comme l'affirme Souyoufî – dans le paradis d'Allah il pleut du sperme à foison et l'érection y est éternelle. Aussi le croyant y connaîtra un infini orgasme. Jouir sur cette terre, c'est dès maintenant « vivre l'au-delà par anticipation³ ». En

1. Yasser Ali, dans sa préface à Ahmad Ibn Souleiman, *Le Livre de volupté*, Minerve, 1989, p. 13.

2. III, 14.

3. Pour tout ce passage, nous nous inspirons d'Abdewahab Bouh-diba, *La Sexualité en Islam*, PUF, coll. Quadrige, 1986. Voir, tout particulièrement, les chapitres I (« Le Coran devant la question sexuelle ») et IX (« Sexualité et socialité »).

se fondant sur la parole sacrée (le Coran) et la tradition religieuse (essentiellement les hadîths), l'auteur construit donc son ouvrage. Créée par Allah à partir de l'homme, comme dans la tradition biblique, mais sans être nommée par un nom qui lui est propre, la femme est le « supplément du corps de l'homme et de son nom » puisqu'elle n'en a pas reçu de Dieu ; elle est, au sens propre, la « parure du désir masculin¹ ». Aussi l'homme qui se joint à la femme revient à son propre corps pour s'en parer. C'est dans la femme qu'il le retrouve. Le trouve ? « La négation de la femme – pour un musulman – est toujours une négation de soi². » Mais le Coran³ précise : « Elles – les femmes – sont un vêtement pour vous et vous êtes un vêtement pour elles. » C'est dire – ce que certains théologiens arabes qui ne citent que le premier membre du verset ont parfois oublié – que lorsque l'homme s'empare d'elles, elles aussi – les femmes – se parent de l'homme. Il y a sans doute ici tout un jeu sur le voile qui désigne et promet un corps à dévoiler⁴. C'est à partir de cette révélation que le délire qu'installe Ibn Souleimân va tenter de se légitimer par les codes qu'il instaure. Si le premier trouve son support dans la parole révélée, le second paraît échapper à celle-ci et lève les interdits dans une narration qu'on pourrait définir comme ouverte, ou incessante. On le sait depuis Michel Foucault : la matière érotique est le « socle de tous les discours aberrants, naïfs ou rusés, où le savoir du sexe⁵ »

1. Abdelkebir Khatibi, *Maghreb pluriel*, « La sexualité selon le Coran », Denoël, 1983, p. 152.

2. Abdewahab Bouhdiba, *La Sexualité en Islam*, éd. citée, p. 144.

3. Sourate « La Vache », II, 183 et 187.

4. « Se voilant et se dévoilant, le corps est une adresse à l'autre » (Abdelkebir Khatibi, *Maghreb pluriel*, éd. citée, p. 153).

5. *La Volonté de savoir*, Gallimard, 1976, p. 76.

semble s'égarer à plaisir. Pour le plaisir ? Le dernier code boucle la boucle : il explique et interprète. Aussi faut-il d'abord trouver ce lieu, fondé par et sur *le Livre*, à partir duquel *ce* livre particulier pourra se déployer. L'auteur l'affirme dès sa préface : son propos s'inscrit dans la juste voie tracée par le Coran et la pratique de son Prophète. Son intention est honorable : aider son prochain à accomplir son devoir de musulman en lui permettant de faire « justement » l'amour.

Ce jeu obéit à une stratégie inaugurée durant l'âge classique arabe par Jâhiz*. Dans son ouvrage intitulé *Le Livre des mérites respectifs des jouvencelles et des jouvenceaux*, l'auteur convoque des personnalités proches du Prophète et les fait parler de la chair en termes d'où toute pudibonderie est bannie : ne sait-on pas – rapporte Jâhiz – que « 'Abd-Allâh b. Abbâs¹ a déclamé dans la Mosquée Sacrée², alors qu'il était en état de consécration rituelle : *Alors que les chamelles nous mènent à pas feutrés, / Si l'augure de l'oiseau nous est favorable, nous baisérons Lamis.* » Comme les cœurs, les corps s'ennuient parfois et Jâhiz dit son mépris pour « ceux qui, affichant leur piété et leur ascèse lorsqu'il est fait mention de la vulve, du pénis et du coït, éprouvent du dégoût et de la gêne. Ceux qui réagissent de la sorte ne sont le plus souvent que des hommes sans connaissance, sans noblesse, sans grandeur et sans dignité³ ». C'est aussi le parti retenu par Cheikh Nefzâouî qui, sans barguigner, déclare avec solennité que la récitation du Coran est un acte propitiatoire au coït. « Ce postulat

1. Le neveu du Prophète.

2. C'est-à-dire à la Mekke.

3. Traduction de Bernard Bouillon, Editions Philippe Picquier, 2000.

divin – commente Abdelkebir Khatibi¹ – acceptons-le à la lettre, joyeusement ; le jeu proposé [...] sera de pervertir la lecture inscrite dans une clôture religieuse, l'éperdre jusqu'au rire hilare et à la violence coïtante. Le Coran est donc la parole rituelle apéritive, un prétexte au coït. Le texte annonce le coït, le coït défigure, fait flotter le tourbillon des mots, de leurs variations. En ce flottement prend essor, comme un oiseau affolant, l'érotique [...]. »

Assurée par la parole révélée, l'érotique arabe l'est aussi en s'érigeant sur le fondateur même de l'islam, le Prophète Mohammed. On sait son engouement pour les femmes. Un hadith, resté célèbre, le confirme : « Trois choses du monde d'ici-bas me furent objets d'amour : les femmes, les parfums et la prière. » L'islam originel est donc bien, comme le souligne à maintes reprises Bouhdiba, une vision qui « déculpabilise les sexes [...] pour les rendre disponibles l'un à l'autre et pour réaliser » un dialogue dans le respect mutuel et dans la joie de vivre. Si cette vision a été perdue, s'il s'est produit une « réduction de la question sexuelle à sa fonction maritale, familiale, procréatrice et patriarcale », c'est qu'un autre discours, « celui de la loi (*charia*) sur et autour du sexe », oublieux de la vérité des corps, est venu s'imposer sur une « réalité qui est, de tout temps, polymorphe, multiple dans ses effets de manifestation et de simulation² ».

*

1. *La Blessure du nom propre*, éd. citée, p. 133.

2. Abdelkebir Khatibi, *Maghreb pluriel*, éd. citée, p. 150-151.

C'est bien à « rendre » cet aspect polymorphe de la sexualité et toutes les simulations qu'elle opère pour parvenir à ses fins qu'Ibn Souleimân va s'employer. Il semble – quelles que soient ses prudentes mises en garde – qu'il éprouve une jubilante jubilation à contourner la loi pour passer derrière l'interdit afin de rendre au monde des corps sa diversité. Il s'avance masqué, car il n'est qu'un compilateur ; il n'oublie en effet jamais d'indiquer sa source : c'est dire que ce qu'il donne à lire, il l'a dérobé à d'autres. En retrait certes, mais pris dans cette chimie du texte et du corps dans laquelle le *logos* s'échange avec *éros*¹, on découvre rapidement que la fièvre de l'écriture le fait « fondre » lorsqu'il ne peut plus que s'identifier avec son objet, ce corps en définitive impossible à atteindre quand bien même la scène où il l'installe est emportée par le délire des mots. Si on mesure que, comme dans tout texte érotique, l'auteur cherche dans les mots ce qu'il n'a pas osé oser, il faut aussi prendre une autre mesure : on entre ici dans une catégorie que le monde arabe a cultivée et qu'il définit sous le nom d'« onirisme ». Si la parole est toute-puissante, parce qu'elle fait être ce qu'elle dit, il est un discours, celui du rêve *éveillé*, qui *rapporte* une autre parole. A travers celle-ci, de l'autre côté de la réalité, s'installent – comme les brandons d'un feu au milieu d'un campement bédouin – des fantasmes qui reviennent probablement de l'anté-islam. Le corps peut alors quitter la matière dans laquelle il est englué. C'est, par exemple, sans désespérer que le

1. Voir Abdelkebir Khatibi, *La Blessure du nom propre*, éd. citée, p. 133-134, qui renvoie à R. Barthes, *Sade, Fourier, Loyola*, Le Seuil, 1971, p. 162.

même homme sodomise la *même* femme dans la *même* journée de quatorze façons différentes¹, sans parler de la première qui ne figurait pas dans le programme annoncé. Car il s'agit bien, ici, de « mettre en liste » avant de mettre en scène. En nommant, on fait exister : chacune des manières de prendre la femme reçoit un nom, qui permettra, en la désignant, de la mémoriser et donc de la retrouver. Il en ira de même pour les postures *ordinaires* : classées en fonction de la « situation » des corps (couchée, debout, assise, etc.), la liste se fait *programmative*. Abandonnant le jour et la clarté de la Loi, les corps deviennent un espace cosmique, traversé de signes nocturnes épars, sur une autre scène, celle du rêve voulu où s'abolit la censure diurne. A l'aube, il ne restera que des corps défaits, charbons noircis dans le sable du campement abandonné, corps que le désir a calcinés. En fait, ces corps qui ne sont pas des êtres faits de chair et de sang, ne peuvent être reliés à aucune généalogie, même si, ici et là, apparaissent quelques noms de tribus. L'auteur les fait revenir tels des fantômes qui surgissent d'un arrière-fond de l'islam et il les promeut sur la scène des mots comme les supports de l'acte même du « faire l'amour ». Ils relèvent d'une *dépense* obligée, celle d'une décharge séminale en excès dans la nature et que les situations, qui semblent les reprendre dans une autre scène – en définitive la même toujours recommencée –, ne font que démultiplier à l'infini. L'auteur veut enseigner. Il se fait donc didactique. *Elle est retrouvée. Quoi ? L'éternité.* En proposant ainsi aux corps un rituel excessif, Ibn Souleimân n'est

1. Chapitre XXI, « De la sodomie des femmes ». Il la sodomisera encore deux fois... mais quelques jours plus tard.